Marianne2.fr

Vers un retour de la question sociale au coeur de la crise

Entretien avec Denis Clerc, fondateur et ancien directeur d'«Alternatives économiques» et auteur de «La France des travailleurs pauvres». On a trop oublié que l'économie est une science morale inséparable de la question sociale. La crise va nous le rappeler brutalement.



Wikimedia Commons

Philippe Petit: l'économie, dites-vous, est une «science morale». Une telle affirmation n'est-elle pas un peu paradoxale alors que la crise financière bat son plein?

Denis Clerc: Mais non! Au contraire; car c'est l'absence de sens moral d'une petite minorité sa rapacité pour dire les choses brièvement – qui est à l'origine même de la crise financière. Pour gagner gros, cette minorité a pris des risques excessifs, notamment sous forme de prêts immobiliers à taux d'intérêt élevés consentis à des ménages quasi-insolvables. En cas de défaillance de ces derniers, la maison était saisie et, grâce à la hausse continue du prix de l'immobilier, la revente permettait largement de se rembourser. Des « petits génies de la finance » - des prix Nobel, mais aussi des matheux recrutés à prix d'or par les organismes financiers - ont trouvé comment mélanger ces « créances pourries » avec d'autres, afin de revendre le tout à bon prix à des organismes financiers alléchés par la rentabilité élevée du paquet ainsi confectionné. Mais quand le marché immobilier s'est retourné, que les maisons saisies n'ont pu être vendues qu'à des prix cassés, les possesseurs de ces paquets se sont aperçus qu'ils valaient nettement moins qu'ils ne les avaient achetés.

Les petits génies ont donc réussi leur coup par deux fois ?

En effet, la rapacité a ainsi joué deux fois : la première quand les prêts ont été accordés, la seconde quand des organismes financiers de toutes sortes ont acheté sans hésiter les paquets à la rentabilité alors élevée, en vue d'attirer ainsi de nombreux épargnants, alléchés à leur tour par la rentabilité élevée - 5, 6 voire 8 % - de produits financiers aux jolis noms que leur conseillaient de respectables banquiers en costumes trois pièces. Vous me direz qu'il y a quand même une morale : à force de danser autour du volcan, une partie de ce petit monde est tombée dedans. Sauf que, du coup, la confiance - autre valeur morale ! - sur laquelle repose l'ensemble de la finance en a pris un vieux coup : personne ne veut plus prêter à personne de peur de ne pas être remboursé. La crise financière engendre une crise économique – car sans crédit, les entreprises coulent -, voire une panique monétaire, car chacun se dit « mieux vaut retirer son épargne avant qu'il ne soit trop tard ». Faute d'avoir respecté des normes morales, c'est le système tout entier qui se délite, entraînant avec lui des gens qui n'y sont pour rien.

Il est devenu commun de parler d'équité en économie. Que gagne-t-on à substituer ce mot à celui d'égalité?

L'égalité ne signifie pas seulement que chacun vaut chacun, mais aussi que chacun est traité de façon identique. Or, il est clair qu'aider autant le riche que le pauvre aboutit à une injustice sociale. C'est ce que signifie le terme équité, qui, dans son sens premier, signifie que chacun doit payer en fonction de ses moyens et recevoir en fonction de ses besoins. L'équité, entendue ainsi, concourt donc à la justice sociale et complète l'égalité, qui est le fondement de la démocratie. Pourtant, par une sorte d'extraordinaire hold-up intellectuel, l'équité en vient à signifier, dans la bouche de certains, que chacun reçoive son dû : celui qui a beaucoup apporté, en talents, en argent ou en travail, devrait recevoir beaucoup, et celui-ci a apporté peu devrait recevoir peu. Et comme nul n'est capable de démêler, dans le résultat final, ce qui résulte de l'apport exact de chacun, et donc ce qu'il serait équitable de verser à chacun, ce serait au marché, avec ses mécanismes impersonnels, de décider du partage. La limitation des très hautes rémunérations serait ainsi inéquitable – une sorte de vol -, tandis que les prélèvements à visée redistributrice seraient une spoliation. Comme si ces talents, cet argent, ces qualifications ne résultaient que des seuls efforts de ceux qui les ont apportés, et pas, en partie au moins, de l'effort de la société tout entière, qu'il s'agisse des générations qui ont précédées ou de celle dont nous faisons partie. Warren Buffet, l'une des plus grandes fortunes mondiales, n'en disconvient pas : « Plantez-moi au milieu du Bangladesh, du Pérou ou d'ailleurs, et vous verrez ce qu'est réellement capable de produire mon talent dès lors qu'il lui faut s'exercer sur le mauvais type de sol. Dans trente ans, je serais encore en train de lutter. » La seule bonne façon de respecter l'équité consiste donc à apporter aux plus pauvres le plus de soutien possible, en termes de formation, d'emploi et de revenu, la limite de ce soutien étant le moment où la situation devient contre-productive, c'est-à-dire où la richesse de la société tout entière commence à décliner. C'est ce qu'on appelle souvent le « critère de Rawls », du nom du philosophe américain qui l'a formulé. Mais le hold-up intellectuel dont j'ai parlé plus haut consiste à dire que serait équitable toute situation dans laquelle les riches gagneraient beaucoup, pourvu que le sort des pauvres s'améliore un peu. L'équité consisterait à ce que les miettes de la table du riche servent à atténuer la faim du pauvre ? De qui se moque-t-on ?

Quelle est votre définition de la justice sociale?

Que chacun soit traité de sorte qu'il puisse concrétiser toutes les capacités qui sont en lui. Faute de justice sociale, combien de Mozart en herbe, combien de Pasteur, combien de Martin Luther King n'ont jamais pu se révéler ? Ne rêvons pas : nous en sommes très loin, et ce n'est pas demain qu'on y parviendra. Mais on peut s'en approcher, parce que nos sociétés disposent de ressources - financières, mais aussi éducatives, sociales, sanitaires, ... - importantes. Hier, dans la société de M. Gagnepain et de Mme Restaufoyer, la justice sociale passait essentiellement par une meilleure protection sociale en faveur de ceux qui ne travaillaient pas : enfants, femmes, personnes âgées. C'est toujours le cas, mais, aujourd'hui, la plupart des personnes d'âge actif sont sur le marché du travail, qu'ils soient en emploi ou en recherche d'emploi. La justice sociale passe donc aussi, et de plus en plus, par l'accès à l'emploi, et à l'emploi décent, celui dont on peut vivre et qui permet de développer les potentialités créatrices et relationnelles que chacun porte en lui. La collectivité n'hésite pas à dépenser au total 300 000 euros pour former un jeune de la maternelle à la fin de son école d'ingénieur, tandis qu'elle ne dépense qu'un peu plus du tiers de cette somme pour le jeune qui vit dans un « quartier difficile », sortira précocement de l'école en situation d'échec et a une forte probabilité de galérer de petits boulots en chômage une bonne partie de sa vie. Ni l'égalité, ni l'équité n'y trouvent leur compte : la justice sociale est bafouée parce que la collectivité dépense plus pour les lycées des beaux quartiers que pour les collèges des quartiers difficiles.

Délimiter les frontières séparant les phénomènes économiques et la politique et cerner les marges de manœuvre de ce que l'on appelle la politique économique n'est pas chose aisée. Comment y parvenez vous ?

Oui, les leviers de la politique économique sont à la fois de plus en plus limités et de moins en moins efficaces : ce que l'on appelle la politique monétaire est désormais du ressort de la Banque centrale européenne, située à Francfort et ne rendant pas de comptes aux autorités publiques, tandis que la politique budgétaire est corsetée par des règles européennes. Les mouvements de capitaux et la mondialisation de l'économie achèvent de réduire les pouvoirs économiques de l'Etat. Bref, la capacité de ce dernier de prendre les commandes quand on s'aperçoit, comme c'est le cas aujourd'hui, qu'il n'y a plus de pilote dans l'avion et que les turbulences deviennent dangereuses, est faible. Mais la collectivité (État et collectivités territoriales) dispose toujours d'autres armes, dont il ne faut pas sous-estimer le rôle : la formation, la protection sociale, la redistribution, la fiscalité et mille autres leviers que l'on peut qualifier d'incitatifs car, s'ils n'agissent pas directement sur l'économie, permettent de modifier le comportement des acteurs. Et puis, pour la politique économique proprement dite, c'est au niveau européen que se situent de plus en plus les enjeux. On le voit bien avec l'actuelle crise financière et bancaire : la réponse doit être européenne pour être efficace.

La crise actuelle va sans doute déboucher sur une aggravation de la montée du chômage et une paupérisation accrue ? Serait-il possible d'éviter cette dérive ?

Cela ne fait hélas aucun doute. Déjà, au cours des deux derniers trimestres, alors même que la crise financière n'avait pas encore commencé, la conjoncture se dégradait sous l'effet de la hausse du prix des matières premières et, sans doute, de décisions publiques malencontreuses, et environ 70 000 emplois ont disparu. La crise, en bloquant le crédit et en mettant à mal le système bancaire, va accentuer cette tendance, sans que l'on puisse dire encore de combien. À court terme - l'année qui vient - l'Etat ne peut que tenter de limiter les dégâts, mais cela n'empêchera pas le chômage de progresser fortement et, avec lui, la pauvreté. Certains proposent de nationaliser le système bancaire pour contrer cette évolution. Je n'y crois guère : la nationalisation annule le risque d'illiquidité – le fait que les banques ne puissent satisfaire les demandes de retraits - mais elle ne réduit pas le risque d'insolvabilité, parce que l'Etat n'aurait pas les moyens de renflouer des banques qui accumuleraient des dizaines de milliards de pertes. Or, c'est ce risque-là qui est majeur aujourd'hui : c'est parce que les banques sont soupçonnées de porter des créances toxiques en quantité que leurs cours en Bourse dégringolent. En outre, la nationalisation reviendrait à tourner le dos à l'Europe, alors même que c'est à ce niveau, et à lui seul, que la confiance peut être rétablie, et donc la chute jugulée. La solution est sans doute dans une triple action : dans l'immédiat, socialiser les créances douteuses, de préférence au niveau européen, car la « force de frappe » est alors plus importante que dans chacun des pays pris isolément ; toujours dans l'immédiat, assurer la liquidité du système, fût-ce en faisant tourner à fond la « planche à billets », ce qui est le domaine de la BCE, à moins court terme, réguler le système financier, pour empêcher que la rapacité de quelques-uns n'engendre le malheur de beaucoup. Nul doute que la liberté de circulation des capitaux en prendra un sérieux coup. Je ne suis pas certain que ce soit une mauvaise chose ...

Si vous permettez, j'aimerais ajouter quelque chose qui me frappe. On nous avait dit que cet essor sans précédent de la finance avait pour résultat une « création de valeur ». Pour l'actionnaire (et le créancier) principalement, certes, mais une création de valeur. Le gain des uns était justifié, disait-on, par ses effets sur la richesse de tous, ou de la majorité. Or, nous assistons à une gigantesque destruction de valeur, et pas seulement pour l'actionnaire. Ce qui était un « jeu à somme positive » (ce que les uns gagnent n'est perdu par personne) devient un jeu à somme nulle » (le gain d'hier des uns est compensé par les pertes d'aujourd'hui au détriment des autres) et peut-être même, comme en 1929, par un jeu à somme négative. La finance s'est retournée contre l'économie. Keynes constatait la même chose dans les années 1930. Quand je pense que la théorie économique dominante l'a déclaré mort et enterré ...

«Ce n'est pas de nourriture que manquent la quasi-totalité des 7 millions de personnes en situation de pauvreté monétaire, mais de confiance en l'avenir, de formation, de stabilité, d'emploi, de liens sociaux», écrivez vous à la fin de votre ouvrage. À l'heure actuelle, sur quoi pourrait reposer cette confiance recouvrée?

Je crains hélas que, avec l'inversion de l'emploi (puisque, aux créations d'emplois d'environ 200 000 par an risquent de succéder des destructions au moins aussi nombreuses), les travailleurs pauvres ne soient renvoyés dans leurs buts et qu'on ne leur dise : ne vous plaignez pas, vous, au moins, vous avez un emploi et, même minable, même partiel, même temporaire, un emploi paupérisant vaut mieux que pas d'emploi du tout. Ce serait un retour en arrière assez dramatique. Car, depuis 15 ans, au nom de la lutte contre le chômage, on a multiplié ces emplois paupérisants, indignes, sans avenir, et le nombre de travailleurs pauvres, c'est-à-dire

vivant dans des ménages au niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, a doublé. On commençait enfin à prendre conscience que la quantité ne sert à rien si elle ne s'accompagne pas aussi de qualité, et l'on semblait résolu, en haut lieu, à lutter contre la pauvreté laborieuse, même si les moyens débloqués à cette fin demeuraient d'une modestie insigne. Mon diagnostic ne change pas : on ne peut pas valoriser le travail si l'on dévalorise une partie des travailleurs, et la pauvreté laborieuse contribue à la désespérance du pays tout entier, et pas seulement de ceux qu'elle touche. La priorité, aujourd'hui comme hier, est donc de créer des emplois générateurs de qualification ; qui soient des marchepieds, pas des impasses. Si le marché n'y parvient pas, il faudra que l'Etat s'y attelle. Quitte, pour faire dans la provocation, à partager le travail existant s'il se révèle qu'il n'y en a pas assez pour tout le monde. Cela fera hurler quelques libéraux : mais, au fond, qui d'autre que les libéraux nous ont mis dans la panade, avec leur fariboles sur l'efficacité autorégulatrice des marchés ?

Quels reproches faites-vous en priorité au RSA?

Le RSA a une vertu essentielle : il va permettre à guelques centaines de milliers de ménages de travailleurs pauvres de sortir la tête du trou ou de s'en approcher : quand on manque de tout, 100 à 150 euros de plus par mois - ce sera le cas d'environ 600 000 ménages de travailleurs pauvres -, ce n'est pas négligeable. Aussi, ne le négligeons pas. Mais comment ne pas regretter que beaucoup d'autres travailleurs pauvres ne verront pas leur sort s'améliorer, soit parce que, comme les jeunes de moins de 25 ans, ils n'y auront pas droit, soit parce que le RSA viendra simplement se substituer à d'autres aides qu'ils ne toucheront plus ? Ma première critique est donc ce manque d'ambition, notamment en direction des jeunes, alors que ce sont les plus touchés par la précarité de l'emploi. Mais la crainte essentielle est que les employeurs ne profitent de l'occasion pour accroître encore le nombre d'emplois temporaires ou de temps partiels, qui sont les deux sources principales de la pauvreté laborieuse : pourquoi ne le feraientils pas, puisque, grâce au RSA et au complément de revenu qu'il représente pour beaucoup, les emplois très mal payés trouveront plus facilement preneurs, et que, avec « l'offre raisonnable d'emploi », certains demandeurs d'emploi seront contraints de les accepter ? Il aurait fallu agir non seulement sur le revenu des personnes, mais aussi sur le marché du travail, en pénalisant les emplois susceptibles d'engendrer de la pauvreté laborieuse. Car les moyens de pénaliser ces emplois ne manquent pas : l'Etat prend à sa charge pour plus de 30 milliards de cotisations sociales patronales ! On aurait pu imaginer que ces allègements soient conditionnés à des engagements de réduction des emplois paupérisants. Hélas, rien du tout : dans ce domaine, l'équipe au pouvoir croit encore manifestement au caractère bienfaisant du marché autorégulateur.

Pensez vous qu'un nouveau cycle, fondé sur le retour de l'Etat et de la régulation, est en train de s'ouvrir, comme certains l'affirment?

Oui. N'est-ce pas vers l'Etat – ou vers l'Union européenne – que se tournent tous les regards ? N'est-ce pas lui – et elle – qui apparaissent comme le dernier garde-fou au bord du volcan ? Dans la finance, au moins, le marché apparaît autant destructeur que créateur, et c'est cela qu'il faut arrêter. Reste que l'on ne reviendra pas à un Etat analogue à celui des Trente Glorieuses et du IVe Plan.

Pourquoi dites-vous que la question sociale est de retour?

Autrefois, le terme « question sociale » désignait l'existence d'un important prolétariat, qui menait une existence très difficile alors même qu'il travaillait beaucoup. Les Trente Glorieuses ont réduit cette question sociale-là, et beaucoup ont cru qu'elle disparaîtrait même grâce à une sorte de « moyennisation » de la société française, c'est-à-dire de grande classe moyenne, pas forcément aisée, mais capable au moins d'accéder aux normes sociales de base de la société urbaine dans laquelle nous vivons : logement, voiture, vacances, loisirs. La pauvreté laborieuse, le chômage de longue durée et l'exclusion sont venus démentir cette prédiction. Le risque majeur, désormais, est que les travailleurs pauvres, abonnés aux « petits boulots » et aux temps partiels sans avenir, continuent à voir leur nombre progresser. C'est cela, « le retour de la question sociale ». Mais avec deux nuances de taille. D'une part, le prolétariat des années 1850-1950 était organisé et combatif, les travailleurs pauvres – des travailleuses dans plus d'un cas sur deux – sont isolés et résignés ; tandis que de bonnes âmes se chargent de leur expliquer que c'est de leur faute s'ils en sont là. D'autre part, ce même prolétariat avait moins besoin d'emploi -, - il en avait, le plus souvent - que de protection sociale, alors que les travailleurs pauvres ont besoin d'emploi digne plus que de protection sociale, le premier leur assurant l'accès à la seconde. Cela ne se fera pas tout seul : et c'est pourquoi je pense que l'État de demain, s'il sera interventionniste, sera davantage un Etat d'investissement social, veillant à ce que les travailleurs affrontent le marché du travail avec suffisamment d'atouts, qu'un État producteur, à la manière de celui des Trente Glorieuses.

La France des travailleurs pauvres, Grasset, 221 pages, 16,90 euros.

Jeudi 09 Octobre 2008 - 17:09 Philippe Petit Lu 6257 fois

Tags: crise, économie, finance, pauvreté, rsa

Source : http://www.marianne2.fr

© Marianne2.fr, droits de reproduction réservés - Marianne - 32, rue René Boulanger - 75484 Paris cedex 10 - Tel : +33 (0)1 53 72 29 00 - Fax : +33 (0)1 53 72 29 72